



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

GAL Terroirs du Lauragais

Comité de programmation du 25 octobre 2022

Intitulé du projet : création d'une base éco-loisirs sportifs au lac de la Thésauque

Nom et n° du dispositif d'aide : 19-2	
N° du dossier sous OSIRIS	
Nom du maître d'ouvrage	SARL Colvert Concept
Nature du maître d'ouvrage	SARL
Localisation du projet	
Territoire concerné	Montgeard
Service instructeur	Région
Date de dépôt du dossier	15-sept.-22
Avis du service instructeur	
Contexte, objectifs, modalités de mise en oeuvre, résultats attendus	

Le présent projet consiste en la création d'une base d'éco-loisirs sportifs attractive et innovante s'inscrivant harmonieusement dans

l'environnement. Cette base sera composée d'une zone de baignade gratuite (existante depuis 2017 mais à refaire entièrement), d'un parc de jeux gonflables aquatiques (aquaparc existant mais à déplacer), d'embarcations à louer (pédalos, kayaks et paddles, existants mais à déplacer) et de rampes (toboggans + tremplins) pour pratiquer le waterjump.

Le waterjump ne sera pas qu'une activité/attraction supplémentaire mais la véritable base vie de la nouvelle base d'éco-loisirs sportifs du Lac de la Thésauque. En effet, il abritera la billetterie, le poste de secours, les vestiaires et sanitaires publics, un snack et des espaces de stockage. L'aquaparc et les embarcations seront déménagés à proximité de cette nouvelle construction.

Dépenses		Recettes	
construction et installation des waterjumps		REGION OCCITANIE	89 376,22
	1 561 328,26	LEADER	120 000,00
		Autofinancement CdC	1 351 952,04
Dépenses totales	1 561 328,26	Recettes totales	1 561 328,26
Taux maximum d'aides publiques		80%	
Calendrier d'exécution et durée		15/09/2022 au 31/05/2023	
Vote du comité de programmation du 25 octobre 2022 :			

Grille de notation du projet :

Fiche-action 1 : Développer un tourisme de pleine Nature éco responsable

Critères de sélection		Valeurs	Pré-notation par le CT	Notation par le CoProg
			Note	Note
1 Degré d'intégration dans la Stratégie du Groupe d'Action Locale	Le projet ne se réfère pas à la stratégie du GAL.	0	10	
	Le projet se réfère explicitement à au moins un objectif de la stratégie du GAL.	5		
	Le projet se réfère à plusieurs objectifs de la stratégie du GAL	10		
2 Degré d'intégration dans les Stratégies du Département et/ou de la Région	Le projet ne se réfère pas directement à une stratégie du Département ou de la Région	0	10	
	Le projet se réfère explicitement à au moins une stratégie Département ou Région	5		
	Le projet se réfère explicitement à une stratégie du Département et de la Région	10		
3 Situation, portage et rayonnement du projet	Le projet est localisé sur une seule commune et n'a pas de rayonnement territorial	0	10	
	Le projet associe plusieurs communes et/ou EPCI et a un rayonnement territorial	5		
	Le projet concerne le périmètre de l'EPCI ou du Pays et rayonne au-delà du territoire.	10		
4 Partenariat dans la préparation et la mise en œuvre du projet	Le porteur de projet n'envisage pas de travailler avec des partenaires du territoire	0	10	
	Le porteur de projet a engagé une collaboration avec plusieurs partenaires et/ou a mis en place un Comité Technique, Comité de Pilotage, Groupe de Travail pour élaborer son projet	5		
	Le projet repose sur un partenariat public/privé formalisé par une convention ou autre (préciser)	10		
5 Connexion des itinéraires et liaisons douces aux axes structurants du territoire	Le projet ne permet pas la connexion aux axes structurants majeurs du territoire : Canal du Midi, voies vertes, VéloRoute, GR, GRP,	0	0	
	Le projet favorise la connexion entre axes structurants majeurs du territoire : Canal du Midi, voies vertes, VéloRoute, GR, GRP,	5		
	La finalité du projet est d'assurer la connexion entre axes structurants majeurs du territoire : Canal du Midi, voies vertes, VéloRoute, GR, GRP,	10		
6 Positionnement au regard des thématiques prioritaires de la destination Lauragais Tourisme	Le projet ne concerne aucune des thématiques prioritaires	0	10	
	Le projet concerne au moins une thématique prioritaire	5		
	Le projet concerne au moins deux thématiques prioritaires	10		
7 Meilleure accessibilité aux personnes en situation de handicap	Le projet ne favorise pas un meilleur accès aux personnes en situation de handicap	0	5	
	Le projet prend en compte la dimension "Accessibilité" dans les dépenses envisagées	5		
	Le projet contribue spécifiquement à améliorer l'accessibilité des publics en situation de handicap	10		
Total notation			55	
Notation sur 20			15,7	
Tout projet dont la note est inférieure à 11 sur 20 ne pourra faire l'objet d'un financement LEADER				